



Les fondamentaux de la convention collective des ESAP



Présentiel
ou 100 % distanciel



Formation continue

Cette formation a pour objet d'aborder et de comprendre les règles de droit du travail (contrat, congés, salaires...) applicables au secteur d'activité des entreprises de Services à la Personne.



POUR QUI ?

- Responsable de structure
- Encadrant
- Responsable RH



DURÉE

- 14 heures



TARIFS

- **Frais pédagogiques :**
 - Adhérent Fédésap : 720 € HT
 - Non-adhérent Fédésap : 900 € HT
- Tarif intra sur devis



PRÉ-REQUIS

- Aucun



OBJECTIFS

- **Connaitre et appliquer les fondamentaux** de la Convention Collective des entreprises de Services à la Personne

Programme

Statut individuel des salariés

- Le recrutement
- L'embauche
- La période d'essai
- Le contrat de travail à durée indéterminée
- Le contrat à durée déterminée
- Le contrat de travail à durée indéterminée intermittent (CD2I)
- Le contrat de mission

Le temps de travail

- Les temps de travail
- Le temps partiel
- L'annualisation du temps de travail
- Le travail de nuit et de présence nocturne

L'organisation travail

- Lieu de travail
- Zone géographique contractuelle d'intervention
- La cessation du contrat de travail

Classification

- Lieu de travail

Financements possibles*

→ OPCO • CNSA • AGEFICE

*Selon conditions d'éligibilité et de disponibilités des fonds



Formation accessible aux personnes en situation de handicap



INDICATEURS 2023 - Non applicables (nouvelle formation)